appro formation
■ Audit ■ Prévention ■ Partenariat
■ Réglementation ■ Organisation

Tél: 03 83 24 22 78 - Fax: 03 83 23 46 69 - Port : 06 71 09 65 52
Email : appro.formation@orange.fr
Site : www.appro-formation.com

TRAVAIL EN HAUTEUR
Formation au Port du Harnais
Ligne de Vie





1 / Personnel concerné :

Opérateur, technicien de maintenance, agent de contrôle, toute personne ayant à mettre en place et utiliser des lignes de vie dans le cadre de son activité.

2 / Pré-requis :

Certificat médical d'aptitude au travail en hauteur.

3 / Objectifs :

Sensibiliser les opérateurs sur la prise en charge de leur sécurité.

Etre capable de mettre en œuvre les principes d'utilisation des systèmes antichute pour optimiser la sécurité

4 / Moyens pédagogiques :

Support de cours formateurs en vidéo projection.

5 / Equipements

Les stagiaires / candidats devront être équipés des E.P.I. (selon l'environnement) chaussures de sécurité, gants, casque, baudrier de protection, protections auditives, lunettes…

PROGRAMME

6 / FORMATION THEORIQUE

Sécurité, prévention des risques

- Principes généraux de prévention :
  - Identification et analyse des risques,
  - Facteurs de chute,
  - Règlementation et norme,
  - Les responsabilités de l'opérateur,
  - Droits et devoirs : chef d'entreprise / employés,
  - Critères d'entretien et de réforme du matériel,
  - Vérification des EPI.

7 / PROGRAMME PRATIQUE

- Présentation du harnais de sécurité, des ancrages et antichutes :
  - Atelier de travail,
  - Installation du matériel,
  - Ligne de vie sur site,
  - Utilisation des systèmes antichute.

8 / EVALUATION

Une attestation de formation sera remise au chef d'entreprise.

8 / Durée :

1 jour soit 7 heures

9 / Nombre de participants :

10 personnes maximum

10 / Lieu du stage :

Sur le site de l'entreprise
Dans nos locaux

11 / Matériel :

EPI

12 / Documents stagiaires :

Livret stagiaire

Réglementation : Loi 91-1414 du 31/12/1991 – Titre IV du Code du Travail – Décret n° 65-48 du 08/01/1965 – Décret n° 95-608 du 06/05/1995